



# Association de protection du site de MARCEVOL

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

En 2015 l'association a compté 146 adhérents, un nombre a peu près constant ces dernières années.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: 21 février 2015

L'Assemblée générale a été l'occasion de fêter les dix ans de l'association. Plus de soixante personnes étaient présentes. Grâce à l'accueil chaleureux de la fondation du prieuré de Marcevol, nous étions rassemblés dans l'ancien caveau du monastère. Outre un retour sur les 10 ans d'action et la présentation des rapports de l'année 2014, la réunion a permis de discuter des projets de l'association pour le futur et des événements à venir. Le conseil d'administration a été renouvelé. Monique Campredon et Jean Tosti qui ont été très investis au CA de l'association depuis l'origine, ont souhaité se retirer. Nous les remercions de leur engagement pendant toutes ces années. Ghislaine Fraîche-Copois et Jean-Marie Copois, Marc Rollot et Rosmaryn Staats ont rejoint le conseil d'administration. Patricia Bachkine, Dominique Balitran, Luce Bernard, Dimitri de Boissieu et Sabine Foillard ont quant à eux été renouvelés dans leurs mandats. La suite de la journée a été festive : pique-nique partagé, balade commentée sur le territoire de l'ancien golf, projection d'un montage diapo-vidéo retraçant les 10 années de lutte et d'action de l'association et pour finir, danse avec un swing-rock-blues endiablé sur les rythmes des *Pneumatic Serenaders*. Nous avons pu admirer une intervention visuelle dans le paysage, intitulée "*Contre-point lumineux*" réalisée par Michel Latte, dans la continuité de son travail sur les "Chemins de lumière".

### INTÉGRATION DU SITE DE MARCEVOL AU SCHÉMA DES ESPACES NATURELS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'association contribue depuis plusieurs années à l'identification de la richesse patrimoniale du territoire de Marcevol (faune, flore, patrimoine bâti et archéologique, paysages). Au regard de l'intérêt avéré du site et des menaces potentielles, elle proposa en 2014 à la commune d'Arboussols et au Conseil Général des Pyrénées-Orientales d'inscrire le territoire de Marcevol au schéma départemental des espaces naturels (SDEN). En 2015, la commune s'est emparée du dossier et a validé cette proposition au printemps. C'est en sa séance du 6 juillet 2015 que la commission permanente du Conseil Général a finalement validé l'intégration du site de Marcevol au SDEN des PO. Cette inscription permet une certaine reconnaissance de la valeur écologique du site. Elle ouvre par ailleurs la possibilité de créer une zone de préemption sur le plateau (dont une grande partie est toujours propriété de la société EASSDA France) et d'envisager de nouvelles actions de gestion des milieux naturels et d'accueil du public.

### PRISE DE POSITION DE L'ASSOCIATION CONTRE UN PROJET DE GOUDRONNERIE AU BORD DU BARRAGE DE VINÇA

Une enquête publique relative à la demande de la Société LE FOLL TP d'exploiter une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers près du pont de Nossa (commune de Vinça, route menant à Marcevol) s'est déroulée du 2 juin 2015 au 2 juillet 2015. L'association de protection du site de Marcevol a émis un avis défavorable sur le registre d'enquête. En effet, le site de Marcevol est mentionné dans le rapport comme l'un des trois points les plus fortement impactés par les émanations

de la cheminée de la centrale. Après enquête et devant la mobilisation des habitants du territoire (constitution de l'association *Confluent Environnement* et pétition de 4600 signatures), le 13 octobre 2015 la Préfecture a émis un avis défavorable et refusé à la société LE FOLL TP d'exploiter une centrale d'enrobage à chaud sur les territoires de la commune de Vinça. Une victoire pour l'environnement et pour la qualité de vie sur le territoire.

### JOURNÉE DE DÉBROUSSAILLAGE LE SAMEDI 3 OCTOBRE 2015

Malgré l'annulation due à une forte pluie matinale, une petite équipe très motivée s'est retrouvée à Marcevol lorsque le ciel s'est dégagé, et d'autres participants l'ont rejointe pour l'après-midi. Trois anciennes "décharges domestiques" ont été nettoyées. Les sacs se sont remplis d'une quantité impressionnante de déchets accumulés avec le temps, que les participants ont soigneusement triés quand cela était possible. Les sacs pleins transportés jusqu'aux voies carrossables ont été ensuite emportés par les employés communaux jusqu'à la déchetterie.

### CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le 21 février, le 19 avril et le 20 septembre 2015.

### PRÉPARATION DU WEEK-END SUR LE THÈME DU "VENT" EN 2016

Les 4-5 juin 2016 aura lieu à Marcevol un grand week-end sur le thème du "Vent". Nous avons retardé cette proposition dont le succès demande une organisation importante et nécessite une forte mobilisation des adhérents. Un groupe d'organisation s'est mis en place à l'Assemblée générale et 4 réunions de préparations ont suivi en 2015 (19 avril, 20 juin, 20 septembre et 15 novembre) pour définir le projet, les moyens, les lieux et le programme. Un "Jardin du vent", avec la participation du plasticien Steven Onghena, permettra une création collective d'objets en rapport avec le vent. L'accent sera mis sur l'énergie éolienne avec la présence de l'association Tripalium qui exposera une éolienne autoconstruite. D'autres propositions artistiques, contes, danse, jeux, concerts se dérouleront pendant les deux jours. Au prieuré, des ateliers d'écriture, de créations vidéo et sonore, seront consacrés au thème du vent. La communication sur ce week-end sera importante et une demande de subvention a été adressée en novembre au Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.

### SITUATION FONCIÈRE DU SITE

Il est à noter que le SIVM de la Desix devrait être dissout en 2016 et 2017, ce qui pose la question du devenir de ses terres sur la commune d'Arboussols. Devant la dangerosité de l'ancien restaurant resté à l'abandon, la commune d'Arboussols a engagé une procédure de "péril grave et imminent" et a notifié "l'état d'abandon manifeste" des lieux. Ceci a déclenché quelques actions : l'ancien bassin du golf a été clôturé (propriété du SIVM) et le restaurant a été muré (propriété de EASSDA). Une coordination entre la commune, le SIVM, la SAFER et la fondation du prieuré de Marcevol permet d'avancer de manière concertée sur le thème du foncier. L'association suit de près l'avancée de la situation. Le blog de l'association, [marcevol.canalblog.com](http://marcevol.canalblog.com), régulièrement mis à jour permet aux adhérents et aux personnes intéressées de se tenir informées des différents événements.